

AGROX[®] B-2

DUAL PURPOSE SEED TREATMENT WETTABLE POWDER

CONTAINS DIAZINON, AND CAPTAN

FOR CONTROL OF SEED AND ROOT MAGGOTS, SEED ROTS, SEEDLING BLIGHTS, AND DAMPING-OFF DISEASES ON CORN, BEANS, SOYBEANS AND PEAS

READ THE LABEL BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

GROUP	1B ¹	INSECTICIDE
GROUP	M ²	FUNGICIDE

CAUTION

EXPOSURE TO CAPTAN MAY PRODUCE LONG TERM HEALTH EFFECTS. TO MINIMIZE EXPOSURE, FOLLOW DIRECTIONS OUTLINED ON THIS LABEL. WARNING, CONTAINS THE ALLERGEN (SOY).

GUARANTEE

Diazinon
11.0%
Captan
33.5%

REGISTRATION NO. 26956
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

AGRICULTURAL

POUDRE MOUILLABLE DE TRAITEMENT DES SEMENCES À DOUBLE EMPLOI

À BASE DE DIAZINON ET DE CAPTANE

POUR LA RÉPRESSION DES MOUCHES, DES SEMENCES ET DES RACINES, DE LA POURRITURE DES SEMENCES, DE LA BRÛLURE DES PLANTULES, DE LA FONTE DES SEMIS DANS LE MAÏS, LES HARICOTS, LE SOJA ET LES POIS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GROUPE	1B ¹	INSECTICIDE
GROUPE	M ²	FONGICIDE

ATTENTION

UN EMPLOI CONTINU ET UNE EXPOSITION PROLONGÉE AU CAPTANE PEUVENT NUIRE À LA SANTÉ. AFIN DE RÉDUIRE L'EXPOSITION, SUIVRE LES INSTRUCTIONS. AVERTISSEMENT, CONTIENT L'ALLERGÈNE (SOYA).

GARANTIE

Diazinon
11,0 %
Captane
33,5 %

N° D'HOMOLOGATION 26956
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AGRICOLE

DANGER



POISON

NET CONTENTS:
CONTENU NET :

2KG



NORAC
CONCEPTS INC.

NORAC CONCEPTS INC.

P.O. Box/C.P. 31097, Guelph, ON
N1H 8K1
519-821-3633

AGROX B-2 Traitement de semences insecticide-fongicide à double emploi est une combinaison spéciale de diazinon contre les mouches des semences et des racines (larves) et de captane contre les maladies fongiques des semences et des semis.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne jamais toucher au produit avec les mains nues. Utiliser des gants de caoutchouc; ne pas se servir des gants en étoffe. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Laver à fond les mains, le visage et les bras, après l'utilisation du captane et avant de boire, manger ou fumer. Ne pas respirer le produit en pulvérisation ou la poussière. Le traitement de transport dans une vis à bon grain ou la manipulation des semences traitées, doivent s'effectuer dans un endroit bien ventilé et avec un masque à poussières, des lunettes et des gants. Porter des vêtements couvrant entièrement les bras et les jambes durant la manutention ou l'application de façon à minimiser l'exposition. Changer les vêtements contaminés et les laver à fond avant de les porter de nouveau. Prendre une douche après utilisation ou après une journée de travail. En cas d'accident, enlever les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Laver les vêtements et les gants avant de vous en revêtir de nouveau. Toujours travailler à l'abri du vent lors des opérations de mélange et de chargement. Éloigner les personnes non protégées loin des zones d'opérations ou des endroits où il existe une possibilité de dériver. Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine ou animale. Ne pas contaminer les points d'eau. Tout sac de semence traitée doit porter l'étiquette : "Toxique pour les humains et les animaux. Ne pas utiliser comme nourriture humaine ou animale. Vente défendue aux huileries. Semence traitée au captane et au diazinon."

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org/.

PREMIERS SOINS : En cas d'intoxication, recourir au médecin ou un centre antipoison **IMMÉDIATEMENT**. **Produit sur la peau :** laver abondamment à l'eau et au savon. **Produit dans les yeux :** les rincer à l'eau pendant 5-10 minutes et recourir à des soins médicaux. **Produit avalé :** donner à la victime un ou deux verres d'eau et faire vomir en donnant du sirop d'ipéca ou en insérant un doigt dans la gorge. Répéter la dose d'ipéca dans les 20 minutes, s'il le faut. Continuer à donner de l'eau jusqu'à ce que le vomit soit clair. Pendant qu'elle vomit, la victime doit avoir la tête plus basse que les pieds. **NE PAS ESSAYER DE PROVOQUER LE VOMISSEMENT QUAND LA VICTIME EST INCONSCIENTE OU PRISE DE CONVULSIONS.** Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Le diazinon peut inhiber la cholinestérase. L'atropine sert d'antidote. Symptômes d'empoisonnement : nausée, vomissement, irritabilité, convulsions et/ou coma et autres symptômes typiques de l'empoisonnement aux insecticides organophosphatés.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : À toute heure (613) 787-5620 SEULEMENT pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

ÉLIMINATION :

1. Vider à fond le récipient de son produit dans l'applicateur.
2. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel.
3. Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire ne doit être employé strictement que selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI : RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE: Pour la gestion de la résistance, veuillez prendre note que AGROX B-2 contient un insecticide du Groupe 1B¹, et un fongicide du Groupe M². Toute population d'insectes ou de pathogènes peut comprendre des individus naturellement résistants à AGROX B-2 et aux insecticides/fongicides du Groupe 1B¹ ou du Groupe M². Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces insecticides ou fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. **Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides/fongicides :** Dans la mesure du possible, alterner AGROX B-2 ou les insecticides/fongicides du même groupe, Groupe 1B¹ ou du Groupe M², avec des insecticides/fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides/fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Utiliser les insecticides et fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisation antérieure de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique. Inspecter les populations d'insectes et fongiques traités pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Lorsque les insectes ou la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible. Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée. Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Norac Concepts au 519-821-3633 ou au www.noracconcepts.com.

Pois, pois, haricots (tous genres, dont Lima, sans fil, des champs) et soja : Appliquer à sec, 80 g pour pois, haricots et soja, ou 85 g pour maïs d'AGROX B-2 par 25 kg de semence ou pour **distributeurs de liquide** régler pour appliquer 310 mL (315 mL en cas de maïs) de liquide, à tous les 25 kg de semence et utiliser 250 g de traitement de semence par litre d'eau. Si la machine applique plus ou moins de liquide, régler de façon à utiliser 80 g (85 g en cas de maïs) de traitement de semence pour chaque 25 kg de semence ou **Mélange à la main :** Tous les 25 kg de semence, mélanger 84 g de traitement de semence dans 500 litres d'eau. En agitant bien le mélange pour garder le produit en suspension dans l'eau, verser le mélange sur la semence et mélanger avec un bâton jusqu'à ce qu'elle soit bien enrobée. Laisser sécher avant de semer ou d'ensacher.

REMARQUE : Ne pas appliquer à la semence déjà traitée avec un insecticide. Semer moins d'un mois après le traitement. Si le produit accroît l'adhérence entre les semences au point de réduire le débit du semoir à grain, lubrifier le semoir en ajoutant 30 g de graphite par 25 kg de semence. Régler le semoir pour obtenir le débit voulu de semence traitée.

AVIS À L'ACHETEUR : La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

AGROX B-2 Dual Purpose Seed Treatment is a specially formulated combination of diazinon for seed and root maggot control and captan for the control of fungus diseases of seeds and seedlings.

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Never handle material with bare hands. Use rubber gloves; do not use leather or cloth gloves. Avoid spilling on skin or clothing. Wash hands, face and arms thoroughly after handling captan and before drinking, eating or smoking. Do not breathe spray mist or dust. When treating, augering or handling treated seed, work in a well-ventilated area, and wear a suitable respirator, goggles, and gloves. When handling or applying, wear goggles and clothing that completely covers arms and legs to minimize exposure. Change contaminated clothing and wash thoroughly before re-use. Shower after use or at the end of the work day. If an accident occurs, remove contaminated clothing, and wash skin thoroughly with soap and water. Wash clothing and gloves before re-use. Always work out of the wind during mixing and loading operations. Keep unprotected persons out of operating area or vicinity where there may be drift. Do not contaminate food, feed or any body of water. Label unplanted treated seed as follows: "Poisonous to humans and animals. Do not use for food or feed. Do not sell to oil mills. This seed has been treated with captan and diazinon."

If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., contact 1-866-375-4648 or www.cropro.org/.

FIRST AID: In case of poisoning, call physician or poison control centre **IMMEDIATELY**. **If on skin**, wash thoroughly with soap and water. **If in eyes**, flush with water for 5-10 minutes and get medical aid. **If swallowed**, give the patient one to two glasses of water and induce vomiting by either giving a dose of syrup of ipecac or inserting a finger down the throat. Repeat if dose is unsuccessful within 20 minutes. Continue with water until vomit is clear. Patient should be flat with feet raised. **DO NOT TRY TO CAUSE VOMITING IF THE PATIENT IS UNCONSCIOUS OR IN A CONVULSIVE STATE.** Take container, label, and product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Diazinon may cause cholinesterase inhibition. Atropine is antidotal. Symptoms of Poisoning: nausea, vomiting, hyper-irritability, convulsions and/or coma and other symptoms typical to organophosphate insecticide poisoning.

EMERGENCY TELEPHONE NUMBER: All hours (613) 787-5620 ONLY for health and environmental information.

DISPOSAL:

1. Thoroughly empty the contents of the container into the application device.
2. Make the empty container unsuitable for further use.
3. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
4. For disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER: This control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use a control product under unsafe conditions.

DIRECTIONS FOR USE: RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS: For resistance management, please note that AGROX B-2 contains both a Group 1B¹ insecticide, and Group M² fungicide. Any insect or fungal population may contain individuals naturally resistant to AGROX B-2 and other Group 1B¹ or Group M² insecticides/fungicides. A gradual or total loss of pest control may occur over time if these insecticide/fungicide are used repeatedly in the same fields. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance management strategies should be followed. **To delay insecticide/fungicide resistance:** Where possible, rotate the use of AGROX B-2 or other Group 1B¹ or Group M² insecticides/fungicides with different groups that control the same pests/pathogens. Use tank mixtures with insecticide/fungicide from a different group when such use is permitted. Insecticide/fungicide use should be based on an IPM program that includes scouting, historical information related to pesticide use and crop rotation and considers cultural, biological and other chemical control practices. Monitor treated insect and fungal populations for resistance development. If insects or disease continues to progress after treatment with this product, do not increase the use rate. Discontinue use of this product, and switch to another insecticide/fungicide with a different target site of action, if available. Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or IPM recommendations for specific crops and pathogens. For further information and to report suspected resistance, contact Norac Concepts at 519-821-3633 or at www.noracconcepts.com.

Peas, Corn, and Beans (all types, including Lima, snap, field) and Soybeans: Apply 80 g for peas, beans, soybeans and 85 g for corn of AGROX B-2 Dual Purpose Seed Treatment per 25 kg of seed as a dry application. or - **For Slurry Machines** - adjust to apply 310 mL (315 mL for corn) of slurry per 25 kg of seed and use 250 g of seed treatment per litre of water. If machine applies more or less slurry, adjust the amount of seed treatment so that 80 g (85 g for corn) are used per 25 kg of seed. or - **For Hand Mixing** - for every 25 kg of seed, mix 84 g of seed treatment with 500 mL of water. Keeping mixture agitated and seed treatment in suspension in the water, pour over the seed and mix with a paddle or stick until uniformly coated. Allow to dry before seeding or bagging.

NOTE: Do not use on seed already treated with an insecticide. Seed within one month of treatment. If the seed treatment increases the friction between seeds sufficient to reduce the rate of delivery through a grain drill, 30 g of graphite per 25 kg of seed should be added as a drill lubricant. Adjust the seed drill to give the required rate of seed delivery with the treated seed.

NOTICE TO BUYER: Seller's guarantee shall be limited to the terms set out on the label and subject thereto, the buyer assumes the risk to persons or property arising from the use or handling of this product and accepts the product on that condition.